



Scan 2551 IGN - Paris 2010 - Autorisation n°41.0925

Vers CAUDAN (circuit 2) Liaison de 8 km

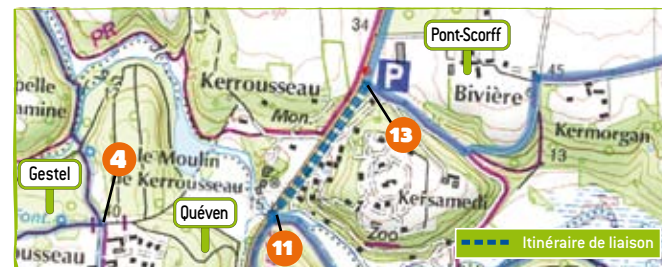
- Au repère **n°3** du circuit de Pont-Scorff, traversez le vieux pont, allez tout droit vers **la D 26**.
- Montez à droite de la Chapelle, suivez la rue principale vers **Kergroaz**.
- Au rond-point, à droite. A la D 26, à droite et 1^{re} à gauche.
- Traversez **Kerleau**, à la sortie à droite vers **le Guindo et Kerbellec**.
- A la patte d'oie, prenez la route à gauche et tout de suite à droite.
- **A Brambo**, allez droit vers **Moustoiric**. Après le virage, 2^e rue à droite.
- A la grande route, à droite.
- Passez sous le pont et prenez à droite la voie à travers champs.
- Au croisement, à droite.
- Passez la grande route et au carrefour suivant, à gauche.
- Vous arrivez au repère **n°3** du circuit de Caudan.

Vers CLÉGUER (circuit 3) Liaison de 600 m

- Au repère **n°3** du circuit de Pont-Scorff, allez tout droit et traversez **le vieux pont en pierre**, continuez tout droit jusqu'à la route départementale.
- Montez la rue très en pente à gauche de la chapelle.
- Plus haut, à la patte d'oie avec un chemin, vous arrivez au repère **n°8** du circuit de Cléguer.

Vers QUÉVEN (circuit 18) Liaison de 400 m

- Au repère **n°13** du circuit de Pont-Scorff, près du parking, rejoignez l'entrée du zoo.
- La voie verte part sur votre droite entre le zoo et la route.
- Après la passerelle, vous rejoignez le repère **n°11** du circuit de Quéven.



Scan 2551 IGN - Paris 2010 - Autorisation n°41.0925



En chemin
La Cour des métiers d'art,
l'Odyssaum, le Scorff,
la voie verte,
le Domaine de Saint-Urchaud...

Repérez votre rando au Pays de Lorient



Repérez le départ de votre rando



RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme
du Pays de Lorient

Quai de Rohan - 56100 Lorient

☎ 02 97 847 800

rando@lorient-tourisme.fr

Horaires de bus et de bateaux :

☎ 02 97 21 28 29 - www.ctrl.fr



Fiche extraite du Guide Rando



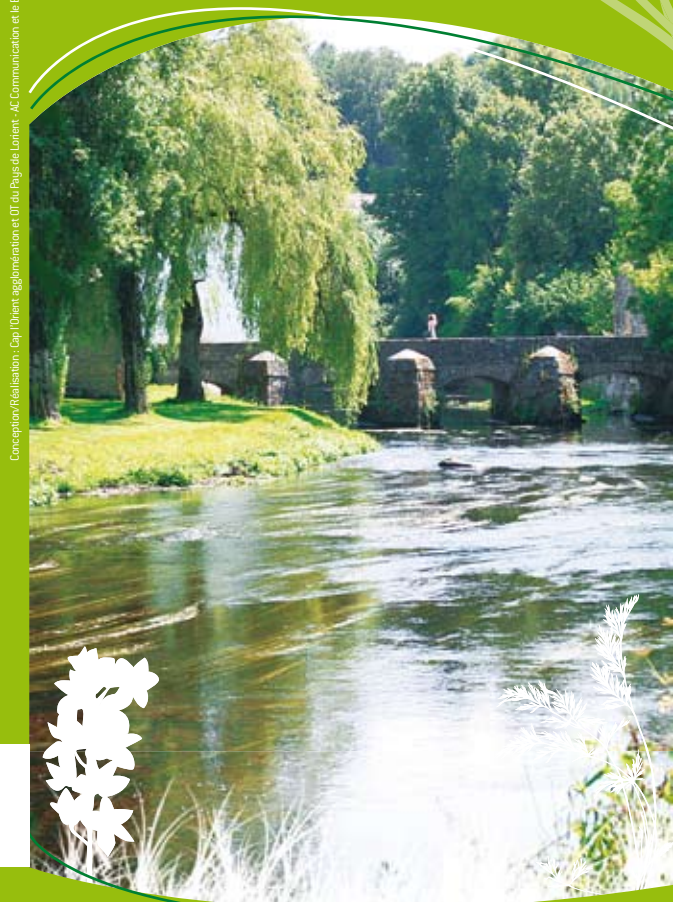
www.lorient-tourisme.fr

PONT-SCORFF RANDO

Au rythme de la voie verte

Ce circuit en grande partie carrossable offre une promenade agréable qui vous mène du centre historique de la ville jusqu'à la voie verte. Prenez le temps au départ ou à l'arrivée de découvrir les rues du vieux Pont-Scorff aux façades de belle facture.

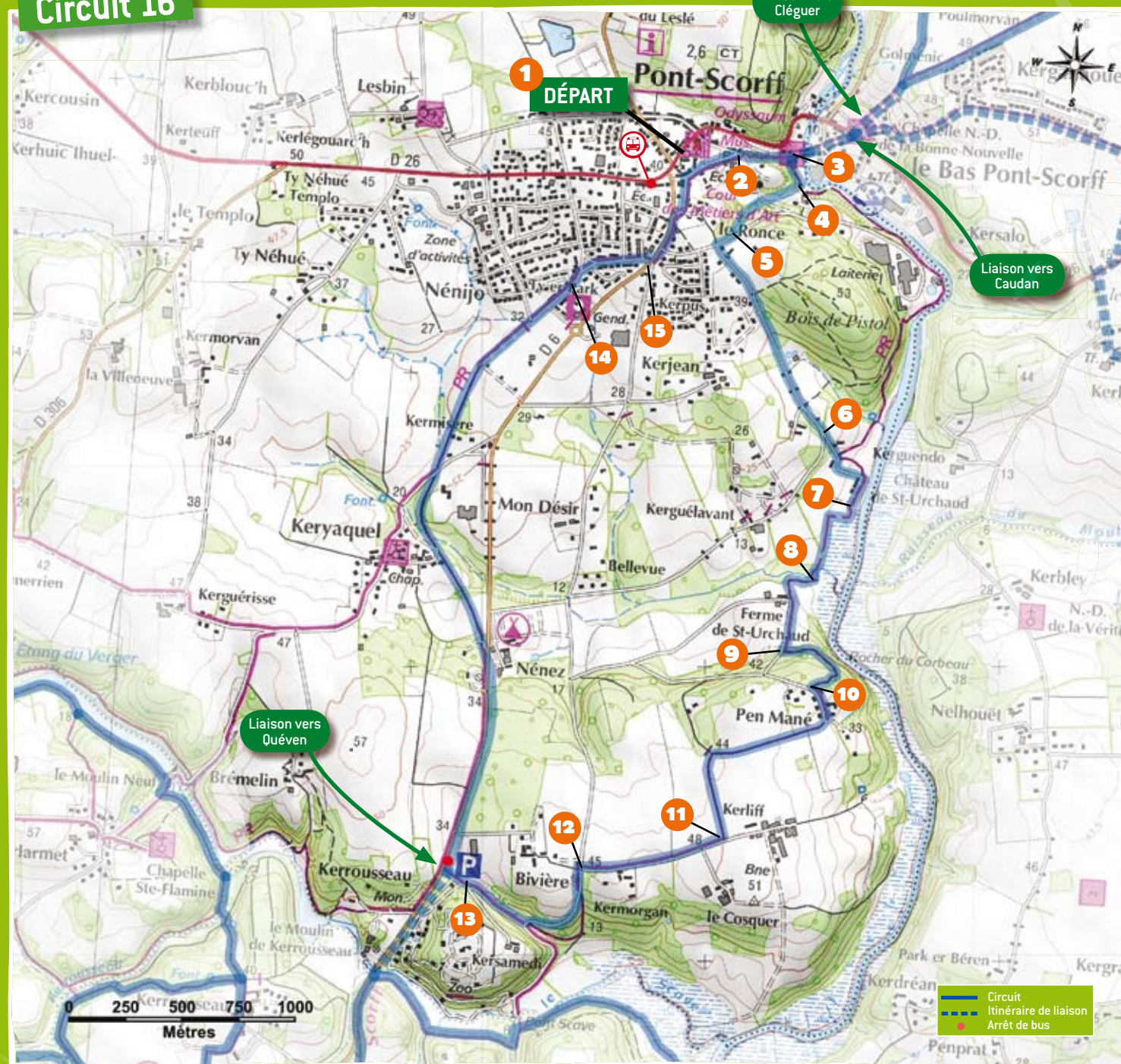
Bonne promenade !



Conception/Réalisation : Cap l'Orient - agglomération et Office de Tourisme du Pays de Lorient - JC Communication et le Bureau des Graphistes - Crédits Photos : S. Guisen, Office de Tourisme du Pays de Lorient, STC - Imprimerie BB Quéven - Edition janvier 2010

Circuit 16

Scan 25© IGN - Paris 2010 - Autorisation n°41.0925



9. Après la ferme, un peu plus haut, la route est bordée par un bois. Allez-y, le sentier part à gauche. Un peu plus loin dans la forêt, **au T**, empruntez le sentier qui monte à droite. Quelques mètres plus loin, choisissez à nouveau le chemin de droite qui grimpe fort ; restez à droite.

10. A la route, à gauche. Plus loin, dans le virage, prenez le **chemin de terre** qui part à droite. Continuez sur ce chemin jusqu'à la route.

11. A la route, à droite.

12. Au bout de cette route, à gauche. Restez sur la route jusqu'au parking (*attention virage dangereux*). Après le virage à droite, tournez dans le parking du zoo pour éviter la route. Traversez-le entièrement.

13. Liaison vers Quéven. Au bout à droite, traversez le talus jusqu'à **une barrière en bois**. C'est la voie verte que vous empruntez sur 3 km environ jusqu'à l'entrée du bourg de Pont-Scorff.

14. A la fin de la voie verte, **après la barrière en bois**, passez à droite de la petite place arborée. Poursuivez tout droit jusqu'à la route principale (*au bout du lotissement*).

15. A la route, à gauche. **A l'Office de Tourisme**, plus loin sur votre droite, prenez la route en sens interdit qui descend derrière l'établissement (*rue Théophile Guyomar*). Prenez ensuite à droite : vous êtes arrivés.



* Chemin accessible aux poussettes et aux fauteuils du n°13 à l'arrivée.

1. Départ de la Place de la Mairie.

Dos à l'église, traversez la place. Prenez à droite du bâtiment situé au bout de la place, vers **la maison des associations** et descendez l'escalier.

2. En bas de l'escalier, continuez à descendre tout droit.

3. Avant le pont à droite et entre les deux maisons en pierres, suivez le **chemin du Ronce** (vers le domaine de **Saint-Urchaut**).

4. Juste après les maisons et le lavoir, prenez le **chemin qui monte à droite**.

5. A la route, prenez à droite (*attention aux voitures*). Un peu plus haut, au croisement, engagez-vous sur la première route à gauche.

6. Dans le virage, prenez la petite route qui descend, direction **Manoir de Saint-Urchaut**. Un peu plus bas, entrez dans le domaine et suivez le chemin jusqu'au bâtiment. Passez devant l'ancien manoir et poursuivez le sentier.

7. A la croisée des chemins en herbe, tournez à gauche entre **un talus et un verger**.

8. A la **patte d'oie**, restez à droite (*direction Pen Mané par la ferme de Saint-Urchaut*). A la route, continuez tout droit et passez la ferme.